

L'hon. M. Walker: Je vais étudier la question. En réponse à l'honorable député de Nipissing, je citerai les chiffres suivants. En 1960, les prêts directs de la SCHL atteignaient 15,404, ce qui représentait une valeur totale de \$161,089,000. Les remboursements sur les capitaux n'atteignaient que 35.7 millions. En réponse à l'autre question relative au nombre de saisies, je dirai qu'en ce qui concerne les prêteurs agréés, il était de 31 en 1960, et les réclamations payées se sont élevées à \$328,879. En 1961, ce nombre a été de 86, et les réclamations atteignaient \$734,552.

M. Régnier: En 1961?

L'hon. M. Walker: Oui, et le nombre de requêtes pendantes en 1961 est de 103. Quant aux prêts directs consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le nombre de saisies en 1960 a été de 97 et la somme des montants versés en règlement des réclamations, de \$1,058,785. En 1961, le nombre en a été de 91 et la somme de \$996,770. Il existe 46 réclamations en suspens.

M. Garland: Dans le même ordre d'idée, au sujet de la région d'Elliot-Lake, le ministre peut-il donner les chiffres des saisies de 1960 et de la période comparable de 1961, ainsi que la valeur en dollars?

L'hon. M. Walker: Nous pourrions peut-être adopter ce crédit et revenir à la question plus tard. Je demanderai ce renseignement, mais il faudra faire un peu de recherche pour l'obtenir.

M. Garland: Merci beaucoup. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a changé d'avis à propos de l'assurance obligatoire des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement?

L'hon. M. Walker: Nous étudions constamment ces questions, mais rien n'a été changé à notre politique, parce que nous estimons que du point de vue des responsabilités contingentes, la caisse n'est pas excessive. Ai-je répondu à la question?

M. Garland: Le ministre peut-il nous indiquer quel était le montant en caisse à la dernière date pour laquelle on possède des chiffres?

L'hon. M. Walker: Nous obtiendrons ces renseignements.

M. Garland: J'ai une autre question, Je ne veux pas retarder les travaux du comité, mais je me demande si le ministre peut aujourd'hui nous faire rapport du progrès accompli au sujet de l'entreprise d'habitation pour les militaires à North-Bay?

L'hon. M. Walker: Pendant que nous recherchons les renseignements à ce sujet, je

donnerai les renseignements relatifs à Elliot-Lake en ce qui concerne les prêts de la S.C.H.L. Le nombre de réclamations relatives à des emprunts directs consentis par la société et payées par la caisse d'assurance de la Société centrale d'hypothèques et de logement, est 7, et dans le cas des prêts consentis par des prêteurs agréés, le nombre est 72, soit un total de 79. Une réclamation est à l'étude pour ce qui est de la Société et 94, pour les prêteurs agréés.

M. Garland: Le chiffre de 79 est-il pour 1960 ou 1961?

L'hon. M. Walker: Au 6 juin 1961, soit les derniers chiffres que nous avons.

M. Regier: J'aimerais porter à l'attention du ministre l'ancienne demande présentée par la commission de planification de la partie basse de la province, qui est établie à New-Westminster. La commission a demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement une aide en vue d'effectuer un relevé des habitations dans sa région. Je sais que la question fait présentement l'objet de négociations et qu'aucune décision définitive n'a encore été prise. Toutefois, j'aimerais appuyer cette demande, parce que j'estime que la décision qu'on a prise il y a une couple d'années, c'est-à-dire que la question regardait exclusivement les municipalités intéressées avait peut-être été prise un peu à la hâte. Je crois que le ministre et la Société sont à réexaminer cette demande et j'espère qu'ils décideront que le gouvernement fédéral doit y jouer un rôle par l'entremise de la S.C.H.L. Il s'agit de ce qui est particulièrement mentionné dans le crédit.

Je voudrais parler d'une autre chose aussi, l'offre de vente d'hypothèques proposée par le ministre. Lorsqu'il a répondu à l'honorable député de Nipissing, j'ai remarqué qu'il a fait un geste dans la direction des députés de l'Ouest qui siègent ici, et il a semblé indiquer qu'au moins cinq lotissements, pour lesquels il n'y a eu aucune soumission, se trouvent dans l'Ouest canadien. J'espère que le ministre nous apportera des éclaircissements là-dessus.

L'hon. M. Walker: Si j'ai fait un tel geste—et je sais que l'honorable député veut que j'éclaircisse cette question—j'ai ainsi créé une fausse impression, car ces terrains se trouvent dans toutes les parties du Canada.

M. Regier: Je voulais assurer au ministre que les perspectives économiques de l'Ouest canadien sont bien plus encourageantes que celles de toute autre région du pays. J'espérais bien qu'il ne voulait pas dire que ces régions pour lesquelles il n'a reçu aucune soumission se trouvent dans l'Ouest canadien. Toutefois, avant d'aller plus loin, je voudrais poser une